

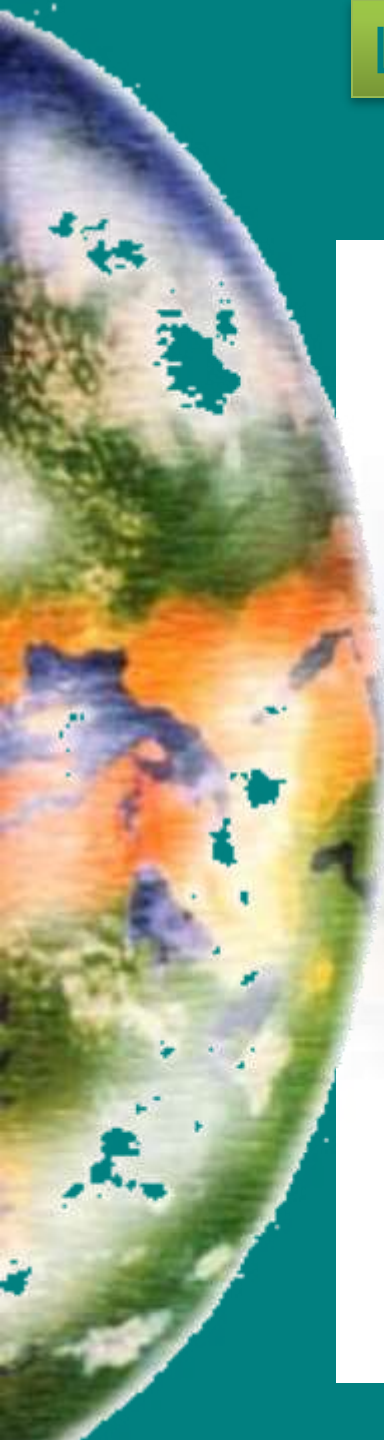
LES RESERVES DE BIOSPHERE TRANSFRONTIERES

Etablissement et gouvernance

Éléments constitutifs d'une réserve biosphère transfrontière

- un écosystème partagé
- une volonté de gérer ce territoire en commun en adhérant au concept de réserve de biosphère
- une culture et des traditions partagées
- une habitude d'échanges et de coopération au niveau local
- un engagement politique concrétisé par un accord formel entre les autorités nationales des pays concernés

Le concept de réserve de biosphère (rappel)



et une forte implication des
communautés locales

Répondre aux objectifs de la Stratégie de Séville

une reconnaissance officielle, par une organisation des Nations Unies, de la volonté de coopérer pour la gestion d'un écosystème partagé

selon le concept de réserve de biosphère, en impliquant les acteurs concernés par le territoire couvert

un plan de travail bâti pour répondre aux objectifs de la Stratégie de Séville.

**RECOMMANDATIONS POUR L'ETABLISSEMENT
ET LE
FONCTIONNEMENT DE RESERVES DE
BIOSPHERE TRANSFRONTIERES**

Pampelune, 2000

Etablissement de la RBT

- zonage de l'ensemble de l'aire concernée - compréhension commune des caractéristiques de chaque zone et régimes de gestion similaires -
- publication d'une carte de zonage conjointe
- définition d'objectifs et de mesures conjoints, avec un plan de travail, un calendrier et le budget nécessaire.

Fonctionnement de la RTB

- des sources de financement identifiées, la soumission de demandes conjointes ou simultanées pour le plan de travail
- des moyens de communication entre les coordinateurs/gestionnaires
- des structures de gestion harmonisées.

Mécanismes institutionnels (gouvernance)

- une structure commune en charge de la coordination, avec des représentants des administrations, des conseils scientifiques, des autorités responsables des aires protégées, des communautés locales, du secteur privé et des ONGs
- un secrétariat permanent et un budget de fonctionnement
- un point focal de chaque côté de la frontière affecté à la coopération

Mécanismes institutionnels (gouvernance)

- des réunions plénières régulières de la structure de coordination et de groupes thématiques, constitués sur une base *ad hoc* (plate-forme de discussion et échange de connaissances)
- des équipes conjointes pour des tâches spécifiques
- une association pour promouvoir la RBT.

Objectif I : utiliser les réserves de Biosphère pour conserver la diversité naturelle et culturelle

Des politiques communes en matière de:

- mesures réglementaires
- conservation d'espèces et contrôle d'espèces exogènes
- réhabilitation/restauration de zones dégradées
- lutte contre activités illégales

Objectif II : Utiliser les réserves de biosphère territoire et lieux d'expérimentation comme modèles d'exploitation d'aménagement du développement durable

Des coopérations en matière de:

- pratiques de gestion
- tourisme
- promotion de partenariats
- évènements culturels
- planification

Objectif III: Utiliser les réserves de biosphère comme pour la recherche, la surveillance continue, l'éducation et la formation (suite)

- programmes de recherche conjoints
- formats communs de collecte de données, indicateurs, méthodes de monitoring
- échanges de données et de résultats de recherche et publications conjointes
- partage des équipements
- cartographie et SIG

Objectif III: Utiliser les réserves de biosphère comme pour la recherche, la surveillance continue, l'éducation et la formation (suite)

- formation des gestionnaires et du personnel de terrain
- échanges de personnel
- échanges de scientifiques
- échanges scolaires
- programmes de formation spécialisés
- cours de langue

Objectif III: Utiliser les réserves de biosphère comme pour la recherche, la surveillance continue, l'éducation et la formation (suite)

- stratégie commune de communication
- matériel d'information commun
- expositions et événements sur la RTB
- logo commun
- site internet commun

Douze RBT existantes

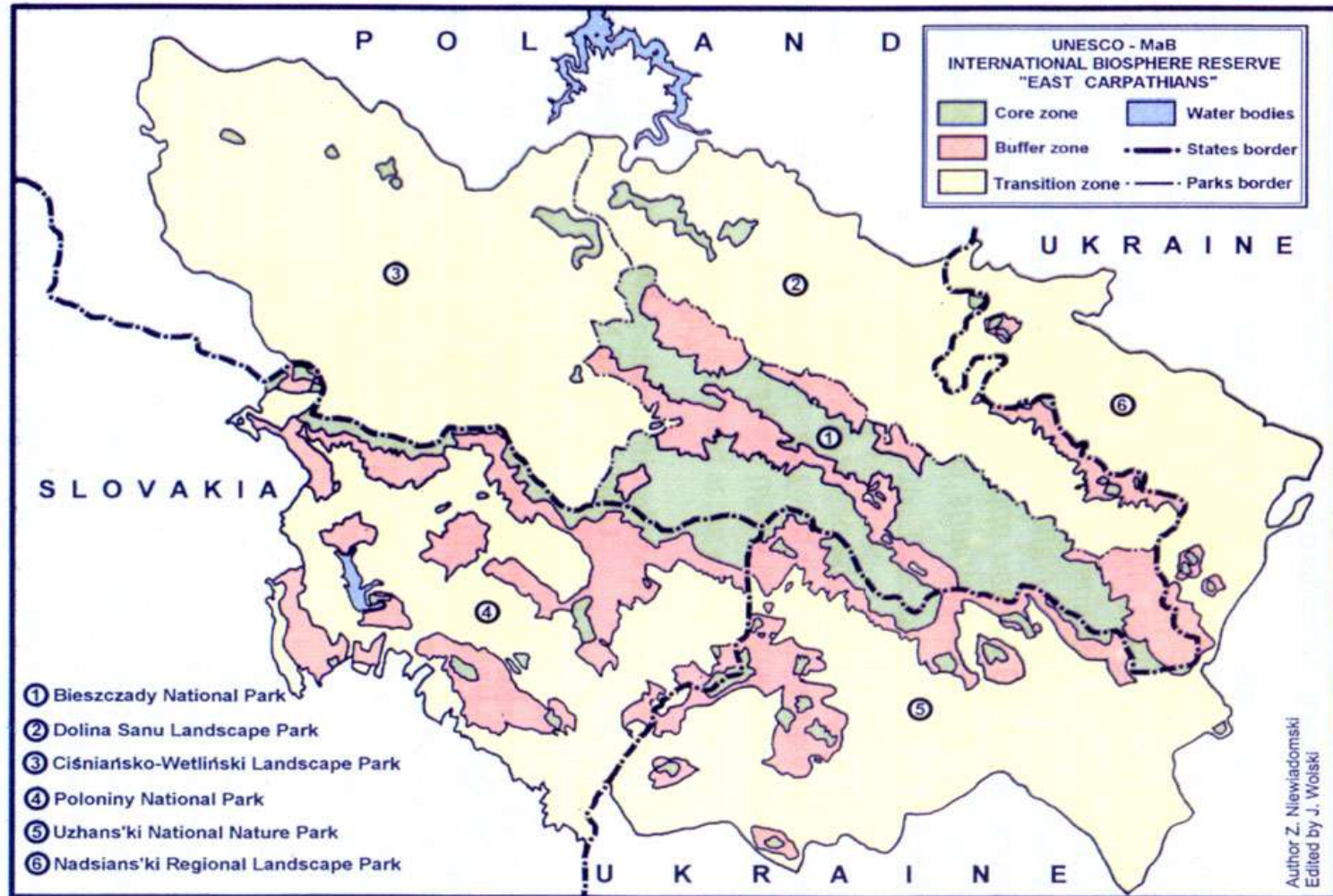
- Tatra, Pologne et Slovaquie (1992)
- Krkonoše/Karkonosze, République tchèque et Pologne (1992)
- Vosges du Nord/Pfälzerwald, France et Allemagne (1998)
- Delta du Danube, Roumanie et Ukraine (1998)
- East Carpathians, Pologne, Slovaquie et Ukraine(1998).
- Région du W, Bénin, Burkina Faso et Niger (2002)
- Delta du fleuve Sénégal, Mauritanie et Sénégal (2005)
- Réserve de biosphère intercontinentale en Méditerranée, Espagne et Maroc (2006)

RBT existantes (suite)

- Geres-Xures, Espagne et Portugal (2009)
- Trifinio Fraternidad, Guatemala, El Salvador et Honduras (2011)
- Région de Polésie, Belarus, Ukraine et Pologne (2012)
- Mura-Drava-Danube, Croatie, Hongrie (2012)

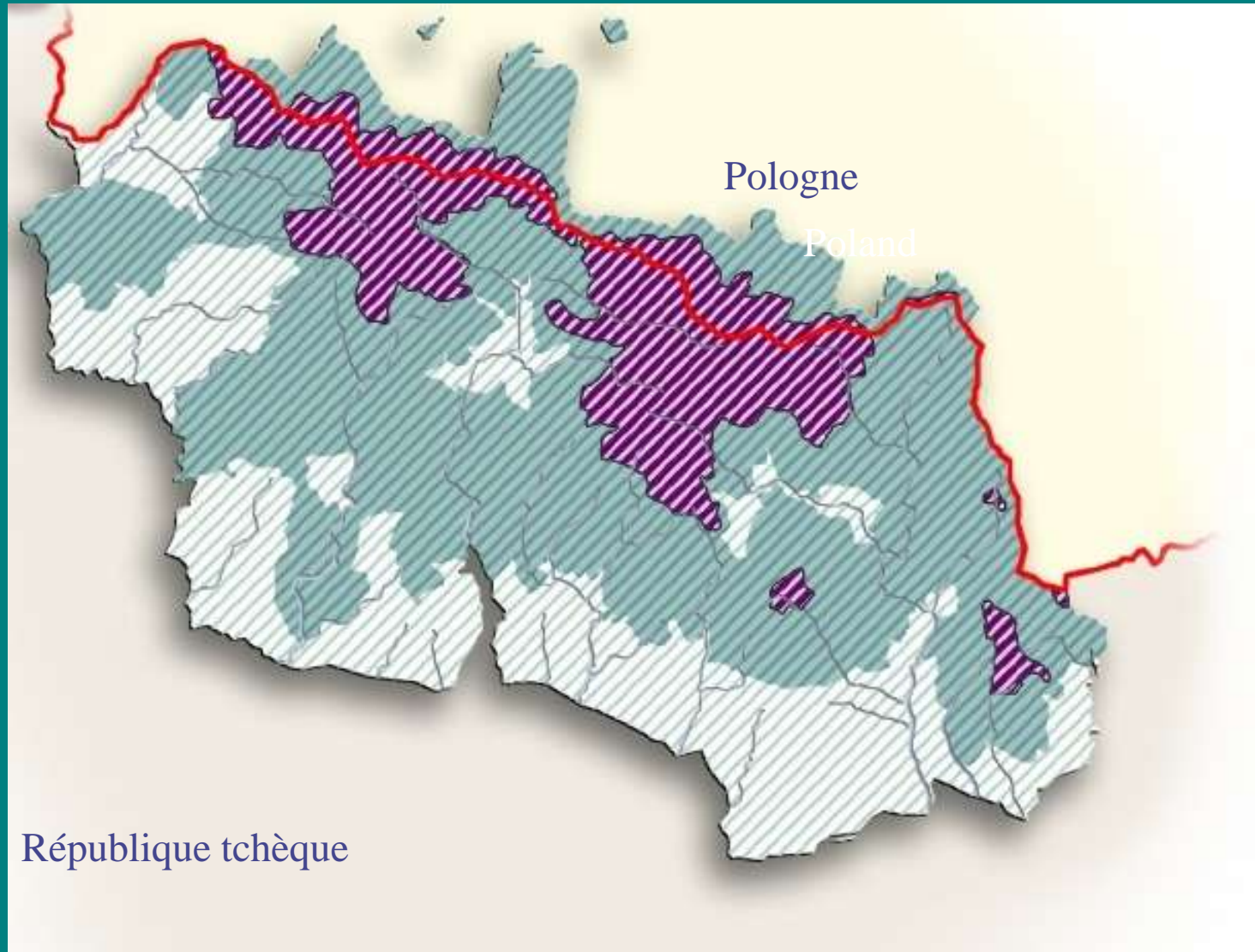
Quelques exemples

East Carpathians



➤ Une fondation privée financée par le GEF et la Fondation Mac Arthur

Krkonose – Karkonosze



➤ Un comité exécutif indépendant des gestionnaires d'aires protégées, et 9 groupes de travail transfrontaliers

Delta du Danube

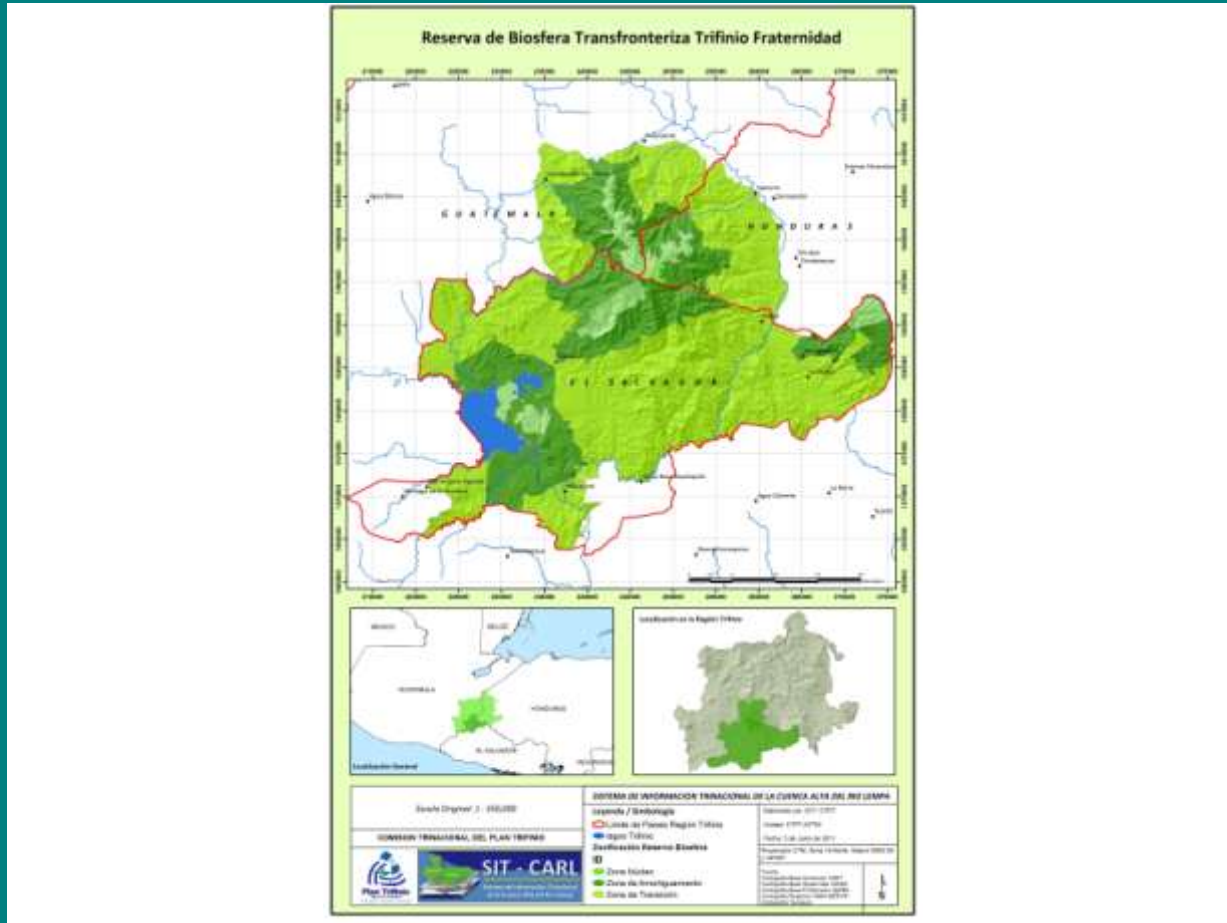


Ukraine

Roumanie

Pas de structure commune, mais des échanges fréquents et des groupes de travail informels

Trifinio Fraternidad Guatemala/El Salvador/Honduras



Un Comité tri national: deux membres par pays
Une unité de gestion tri nationale

Mura-Drava-Danube Croatie/Hongrie

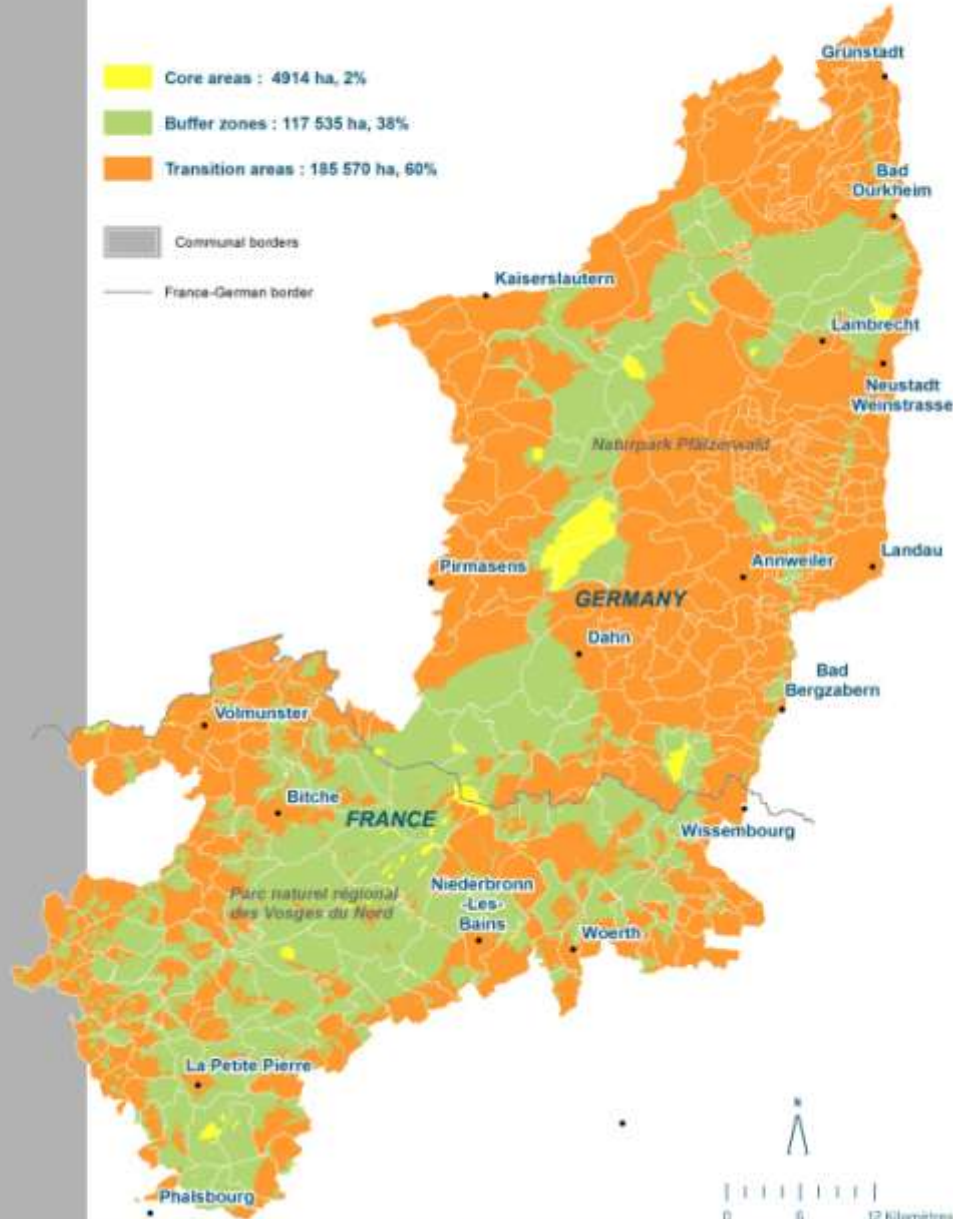


Un Comité de coordination co-présidé se réunit deux fois par an
Un point focal de chaque côté

ZONATION OF THE TRANSBOUNDARY BIOSPHERE RESERVE PFAELZERWALD - VOSGES DU NORD



2010



Réserve de biosphère transfrontière Vosges/Pfälzerwald

- Comité de coordination composé de :
 - élus
 - représentants des administrations régionales
 - administrations en charge de l'environnement
 - présidents des conseils scientifiques
 - points focaux
- Se réunit une à deux fois par an

Réserve de biosphère transfrontière Vosges/Pfälzerwald : difficultés identifiées

absence de secrétariat permanent pour la
coordination

absence de budget dédié (la coopération
repose uniquement sur les projets Interreg et
life)

Les deux partenaires envisagent de créer un
secrétariat permanent

En conclusion

- la RBT doit s'appuyer sur un zonage et définit en commun après concertation avec les habitants;
- le fonctionnement de la RBT nécessite l'établissement d'une structure de coordination, dans la mesure du possible dotée d'un budget et d'un secrétariat;
- le plan de travail doit être défini sur plusieurs années et bénéficier de financements.